

MOSLER CUP
à
Menthonnex-en-Bornes
Haute-Savoie
Le dimanche 18 mai 2014

I. Équipes et frais d'inscription

Les équipes, dix au maximum, doivent comprendre au minimum deux pilotes et au maximum quatre.

Les frais d'inscription s'élèvent à 30 € par équipe, cela comprend :

- la fourniture des pneus,
- le buffet campagnard du midi.

Inscription sur le forum www.france-slotforum.com ou par mail à philippecouprie@wanadoo.fr.

Retour de la fiche d'inscription (voir en dernière page) par mail pour validation.

Le règlement se fera par chèque ou via Paypal au plus tard le 18 mars 2014.

Tout règlement non parvenu dans le délai imparti annulera l'inscription.

L'organisation se réserve le droit de ne pas valider une inscription et, de ce fait, de ne pas accepter son règlement.

II. Règlement technique

A. La voiture

Tout modèle de MOSLER de la marque NSR.

La piste sera alimentée en +/- 12 volts.

Décoration : Une décoration personnalisée est vivement conseillée.

Il sera pourtant autorisé une déco sortie de boîte à condition d'éviter des doublons et la 1ère équipe qui en fait la publication lors de son inscription sera prioritaire.

B. Modifications autorisées

L'aimant doit obligatoirement être retiré et le lesté est interdit.

Il est autorisé tout changement de pièces (châssis, guide, axe, pignon, couronne, support moteur,...) mais les voitures doivent recevoir uniquement des pièces de la marque NSR.

A l'exception :

- des tresses (marque et type libre, sauf lame MB slot),
- des pneus avant (marque et type libre),
- vis et rondelles (marque et type libre),
- fils reliant le moteur au guide (marque et type libre).

Règles à respecter :

- La largeur maximum des trains (d'une extrémité du pneu à l'autre) est égale ou inférieure à la largeur maximum de la carrosserie au passage des roues.
- Attention : les 4 pneus doivent toucher le marbre avant d'être en parc fermé.
- Les tresses peuvent être nettoyées à l'aide d'un produit dégraissant.
- Poncer légèrement le châssis afin de faciliter le jeu du berceau par rapport au châssis et le jeu du châssis par rapport à la carrosserie.
- La présence des rétroviseurs, de l'aileron arrière et de l'essuie-glace est obligatoire au départ. Par contre, si un ou plusieurs rétroviseurs et essuie-glaces sont perdus durant la course, il est autorisé de continuer à rouler sans les remplacer.
- La présence de l'aileron arrière est obligatoire durant toute l'épreuve. Si l'aileron vient à être perdu durant celle-ci, il est obligatoire de le remettre en place durant la course en s'arrêtant dans la zone « pit stop ». prévue pour les réparations. Après constat de la perte de celui-ci, l'équipe aura 5 tours pour le remettre avec un arrêt à effectuer dans la zone de « pit stop ».
- Les inserts de jantes ne sont pas obligatoires et, s'ils sont posés au départ, il est autorisé de continuer à rouler sans les remplacer s'ils viennent à manquer.
- Les puits de vis de la carrosserie peuvent être renforcés, avec de la colle, de la gaine thermo rétractable ou un tube métallique.

Tout ce qui n'est pas autorisé par le présent règlement est interdit.

C. Pneus

Les pneus arrière (BRM Shore 30 – 20x11) sont fournis par l'organisation.

Ils seront remis au fur et à mesure des besoins des équipes dans la limite de 4 paires par équipe.

Ils ne peuvent pas être traités mais il est autorisé de les nettoyer avec un produit dégraissant (essence Zippo, alcool à brûler, etc.) et au scotch à habits durant la course.

D. Moteur

Le moteur est le NSR R 3023 KING EVO3 21400 t/m, celui sortie de boîte (dernier modèle).

Chaque équipe à son arrivée doit se présenter avec le moteur démonté, il sera contrôlé sur un banc DS. Une fois validé, le moteur sera identifié via un signe et ne pourra être changé qu'après demande à l'organisateur. A cet effet, des moteurs neufs seront mis à disposition au prix de 14€.

Le remontage du pignon d'origine et du moteur reste à la charge de chaque équipe.

La fixation par vis ou scotch sur le support moteur est autorisée. Il est autorisé d'intercaler une pièce de mousse entre le moteur et la carrosserie. Il est autorisé de coller un scotch sur les ouvertures du moteur.

L'étiquette sur le moteur peut être supprimée mais l'insigne appliqué sur le moteur par l'organisation doit être présente.

E. Poignées

Les poignées électroniques sont autorisées et susceptible d'être contrôlées (poignées disposant du réglage de la résistance et/ou de l'antispin par potentiomètre). A cette occasion, si le pilote refuse de se plier à ce contrôle, il sera appliqué une pénalité de 50 tours par segment joué avec ladite poignée. La connectique des poignées se fait en fiche bananes (rouge, blanc, noir) type Ds Racing.

III. Règlement sportif

Durant la course, chaque équipe doit fournir un ramasseur. Ce dernier doit rester attentif en permanence. Si un ramasseur doit s'absenter un moment de son poste, il veille à se faire remplacer. Si un ramasseur s'absente de son poste sans se faire remplacer, il sera averti dans un premier temps. S'il recommence, une pénalité de 20 tours par minute d'absence sera appliquée à l'équipe plus arrêt obligatoire pour le pilote de conduire la voiture jusqu'au retour de son ramasseur. Une équipe peut recevoir plusieurs pénalités de ramassage durant la course.

En cas de sortie de piste, le ramasseur doit d'abord remettre en piste la première voiture à avoir chuté, puis la deuxième et ainsi de suite. Si une voiture, dans sa chute, entraîne une autre voiture, la priorité est donnée à la voiture victime de la sortie de son adversaire. Il est demandé aux ramasseurs comme aux pilotes un maximum de fair-play et de sportivité. Si la voiture sortie de piste ne passe pas sous le pont de comptage, aucun tour ne sera rajouté à l'équipe sortie, sauf si ceci est dû à une erreur de ramassage.

Seuls les commissaires de course ont le droit de toucher aux voitures pour les positionner sur la grille de départ et faire les rotations. Toute réparation, adjonction de produits, nettoyage ou changement de pneus, de tresses, etc. devra obligatoirement et uniquement être effectué à la table technique. Exception : un ramasseur d'une autre équipe peut rapidement redresser une tresse retournée ou remettre en place un pneu déjanté.

La voiture pourra être prise par un commissaire de course pour entretien que dans la zone « pit stop ». Elle devra être replacée à cet endroit après l'entretien par lui-même.

Uniquement en cas de panne, la voiture peut être prise ailleurs par le commissaire. Elle sera alors replacée après réparation au "Pit Stop".

IV. Déroulement de la journée de course

6h45	Contrôle des moteurs
6h45 à 7h00	Accueil des pilotes avec un petit café de bienvenue
7h00 à 8h20	Essais libres (segment de 3 minutes avec rotation), remise d'une paire de pneus
8h20 à 8h30	Mise en parc fermé des voitures et control technique
8h30 à 8h50	Qualifications, remise d'une paire de pneus
8h50 à 9h00	Mise en grille avec rappel des règles de courses et de bonne conduite
9h00	Départ de la course
18h00	Arrivée de la course, proclamation des résultats et remise des prix

Le classement est établi en fonction du nombre de tours effectués (comptage DS + Pc Lap Conter). En cas d'ex aequo, le départage se fait en fonction du positionnement des voitures sur la piste. Si toujours ex aequo, alors le départage se fait à l'équipe qui a réalisée le meilleur temps au tour.

V. Sanctions en cas d'infraction au règlement technique

En cas de doute quant à la conformité de la voiture d'une équipe au règlement technique, la direction de course se réserve le droit d'effectuer un contrôle technique à la fin de la course. Est alors formé un comité de trois personnes qui décide ou non de donner une sanction. Ce comité est formé de l'organisateur de la course et de deux pilotes tirés au sort ; les pilotes de l'équipe dont la voiture est sujette au contrôle ne sont pas inclus dans le tirage au sort. Si la voiture est non conforme, une sanction est appliquée à l'équipe.

Il existe trois types de sanction :

- 1) Sanction d'une infraction légère au règlement : 20 tours de pénalité

Exemples d'infraction légère : ponçage abusif du châssis, trains roulants trop larges (les pneus avant et/ou arrière dépassent de la carrosserie, les pneus ne touchent pas le marbre), absence du ramasseur (20 tours par minute), etc.

- 2) Sanction d'une infraction marquée au règlement : 100 tours de pénalité

Exemples d'infraction marquée : moteur non conforme, pneus non conformes ou ayant visiblement été traités le jour de la course, présence d'options non autorisées comme les suspensions, le support moteur offset, etc.

- 3) Sanction d'une infraction grave au règlement : 500 tours de pénalité

Exemples d'infraction grave : présence d'un ou plusieurs aimants, présence de lest aimanté, etc.

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement jusqu'à la clôture des inscriptions. Après la clôture des inscriptions toute modification se fera en concertation avec les responsables d'équipe.

.....

Bulletin d'inscription

A retourner par mail : philippecouprrie@wanadoo.fr

Nom de l'équipe : _____

Nom des pilotes :

Nom	Prénom	Surnom	Club

Responsable d'équipe :

Nom	Tél	e-Mail

Couleur de voiture : joindre une photo ou réf NSR si déco sortie de boîte